

Coronavirus: impact sur l'hôtellerie-restauration, période du 28 février au 12 mars 2020

Evaluation de l'enquête auprès des membres de GastroSuisse

GASTRO  **SUISSE**

Données d'enquête - période de référence: 6 - 12 mars 2020

Thème: effets du coronavirus sur l'hôtellerie-restauration suisse

Population: membres de GastroSuisse

Taille de l'échantillon: n=1999

Taille de l'échantillon pour les questions sur les pertes de ch. d'affaires (en %): n=1650 (uniquement les entreprises ayant subi des pertes chiffre d'affaires)

Taille de l'échantillon pour les questions sur les pertes de chiffre d'affaires (en ch. absolus): n=1544

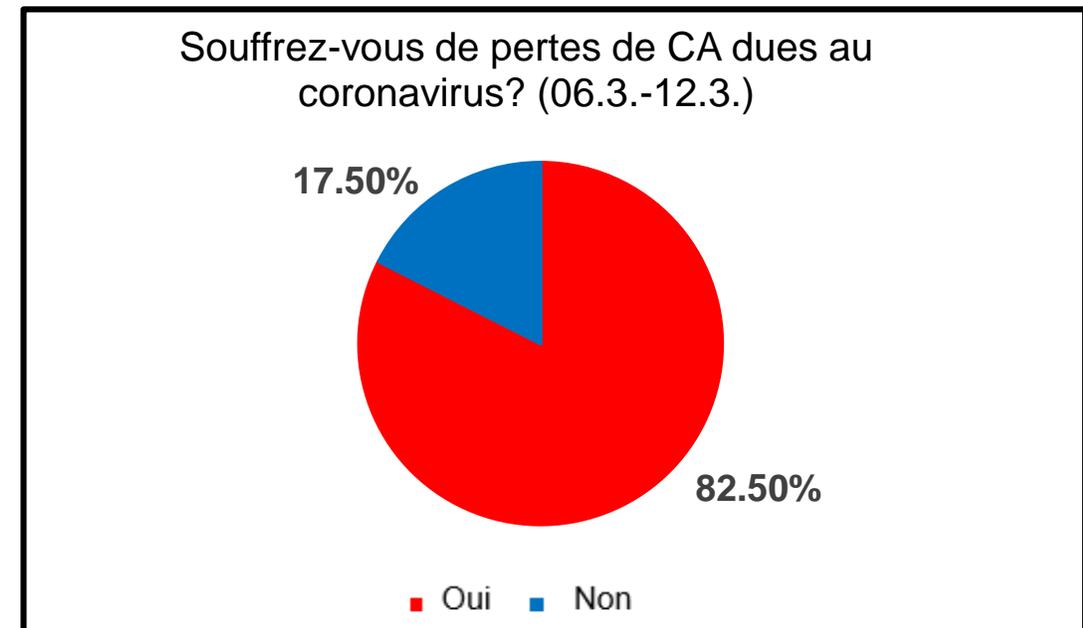
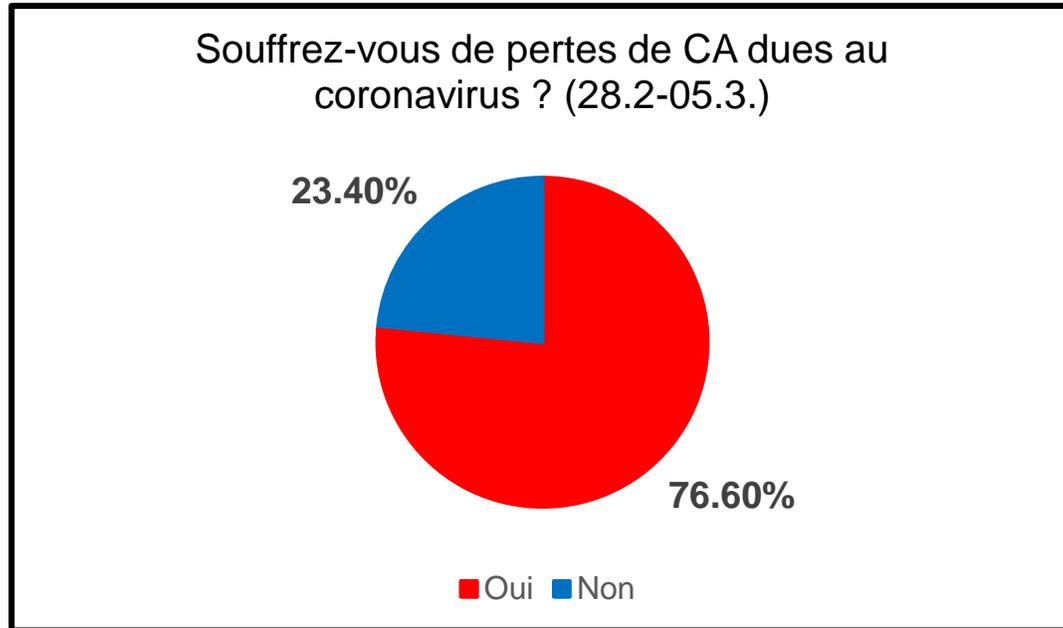
Réalisation: du 6 mars au 13 mars 2020

Période de référence pour les pertes de CA: du 28 février au 12 mars 2020 (1^{ère} et 2^e semaine après la décision du Conseil fédéral d'interdire les rassemblements importants)

Enquête: questionnaire en ligne

Le coronavirus a des effets drastiques sur l'hôtellerie-restauration.

Presque toutes les entreprises enregistrent une baisse de leur chiffre d'affaires



82.5% des hôtels et restaurants ont enregistré une baisse de leur chiffre d'affaires au début du mois de mars.

Le coronavirus a des effets drastiques sur l'hôtellerie-restauration.

Les chiffres d'affaires ont chuté d'environ 40%.

Ø Perte de chiffre d'affaires des entreprises concernées (06.3-12.3.)	39.73%
Ø Perte de chiffre d'affaires des entreprises concernées (28.2-5.3.)	32.5%
Perte totale des participants à l'enquête 14 jours depuis l'interdiction des grands rassemblements (28.2.-12.3.)	CHF 69'720'568.-
Perte de CA de la branche entière dans les derniers 14 jours après l'interdiction des grands rassemblements (28.2.-12.3.)	CHF 382.2 Mio. (2.65 Mia. x 0.25 x 0.3973 x 0.825 +2.65 Mia. x 0.25 x 0.325 x 0.766)

Entre le 6 et le 12 mars, le chiffre d'affaires de l'hôtellerie-restauration a chuté en moyenne de 35.28%; chez les établissements avec perte de chiffre d'affaires, celle-ci est de 39.73% .

La perte totale des 1544 participants à l'enquête, pour la période du 28 février au 12 mars, s'élève à environ CHF 70 mio.

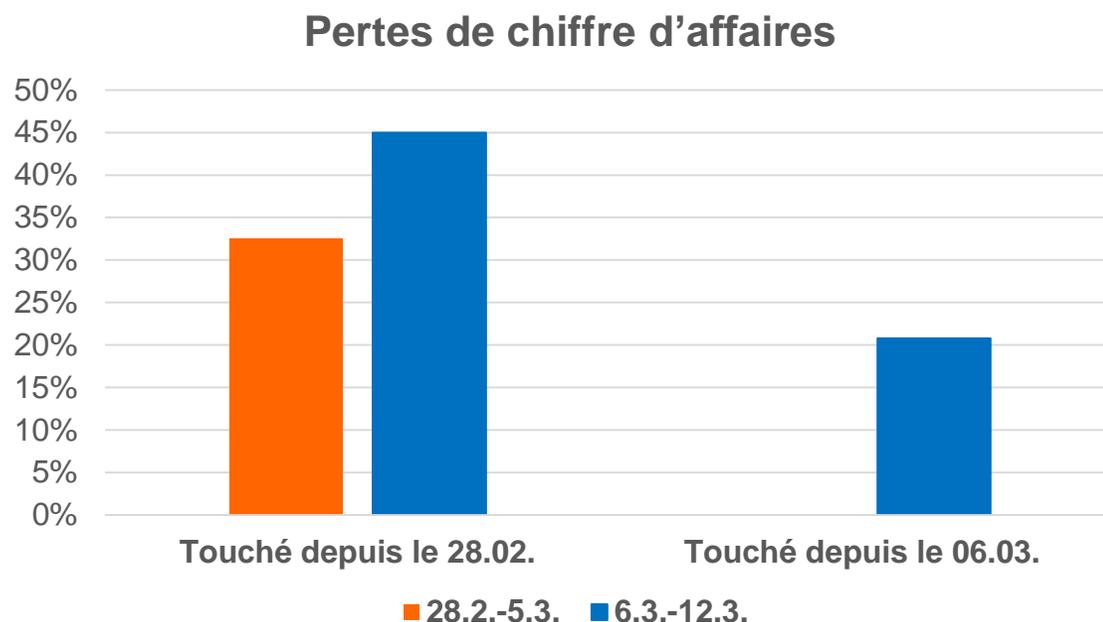
Au cours des deux dernières semaines, la branche a perdu environ CHF 382.2 mio de CA.

Calcul basé sur la tendance des CA de l'année dernière:

- Ch. d'affaires hôtellerie en mars 2020: ~ 650 mio
- Ch. d'affaires restauration en mars 2020: ~ 2 milliards

Evolution des pertes de chiffre d'affaires

La situation des entreprises atteint un point culminant.



La situation des entreprises déjà touchées par une baisse du CA dans la semaine du 28 février au 5 mars s'est encore détériorée.

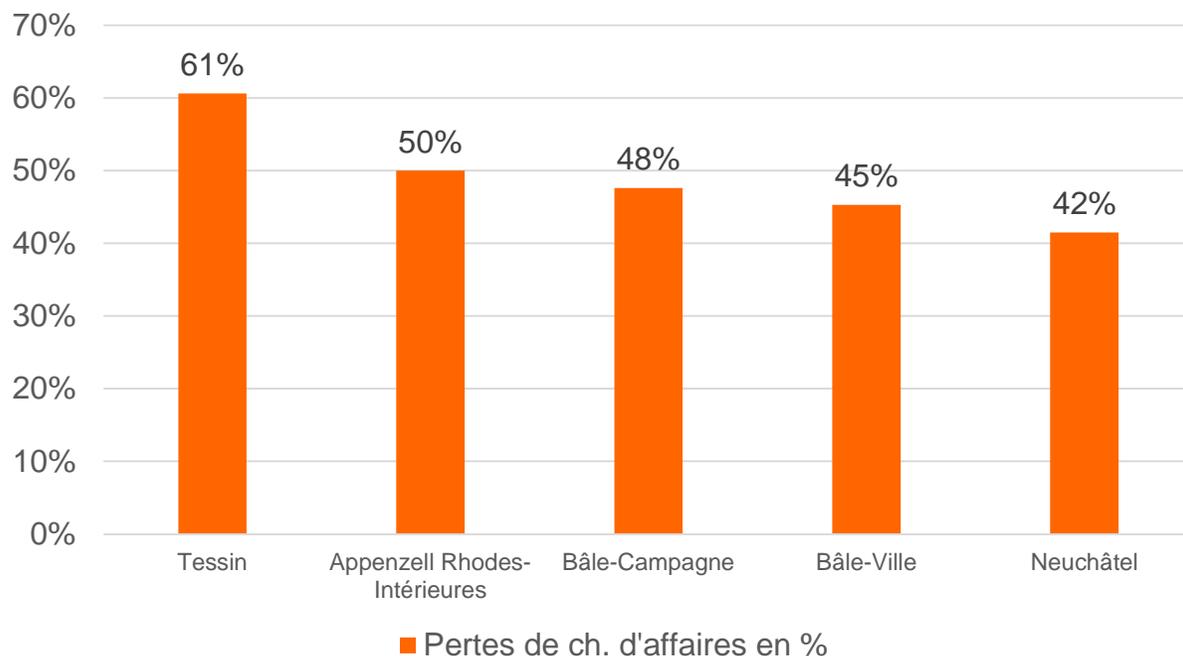
Cette semaine-là, les pertes de CA ont baissé en moyenne de 32.5%, et la semaine suivante (du 6 au 12 mars), elles se sont aggravées pour atteindre 45%.

Pour les entreprises qui n'ont pas enregistré de baisse du CA au cours de la première semaine de mesurage (28 février - 5 mars), les pertes de CA de la semaine suivante (6 - 12 mars) se situent autour de 20% (par rapport au CA habituel).

Les effets se font sentir dans tous les cantons.

Dans le canton du Tessin, le chiffre d'affaires a chuté de façon spectaculaire.

Les cinq cantons qui enregistrent les plus grosses pertes de ch. d'affaires:



Le canton du Tessin a enregistré la plus forte baisse du chiffre d'affaires en pourcentage. En moyenne, les CA ont chuté de 60.6% au cours des 14 derniers jours.

Viennent ensuite les cantons d'Appenzell Rhodes-Intérieures, de Bâle-Campagne, Bâle-Ville et Neuchâtel.

Avec 24.4%, le canton du Jura a enregistré le plus faible pourcentage de baisse du CA.

Tous les genres d'établissement enregistrent une baisse du CA.

Dans le Catering et l'hôtellerie, les baisses sont particulièrement importantes.

Genre d'entreprise	Perte moyenne de chiffre d'affaires en %
Catering	59.2%
Etablissement d'hébergement sans restauration	52.6%
Etablissement d'hébergement avec restauration	35.5%
Etablissement de la restauration sans possibilité d'hébergement	33.1%
Bar et Club	28.5%

Les entreprises de Catering connaissent des pertes de CA particulièrement élevées. Cela est probablement dû en particulier à l'interdiction des rassemblements importants.

Les établissements d'hébergement sans activité de restauration ont également enregistré des pertes de chiffre d'affaires élevées. L'hôtellerie souffre du manque de clients étrangers.

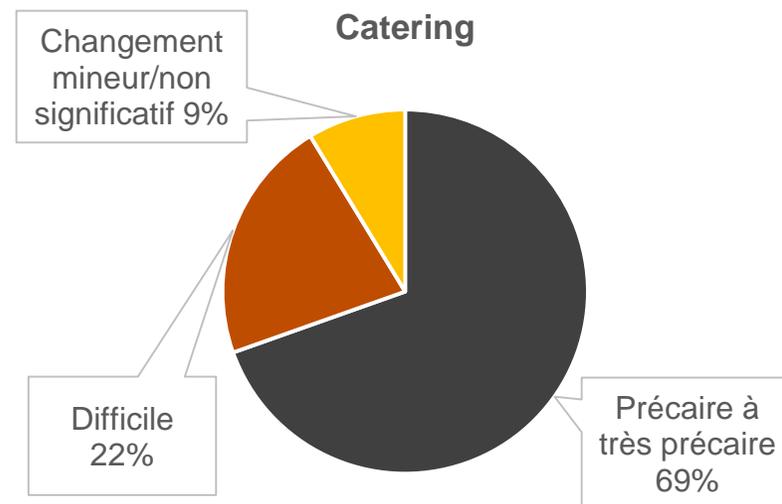
Par contre, le manque de clients résidents est la principale raison de la baisse du chiffre d'affaires des bars et des clubs.

Situation actuelle de l'exploitation en raison de la perte de CA

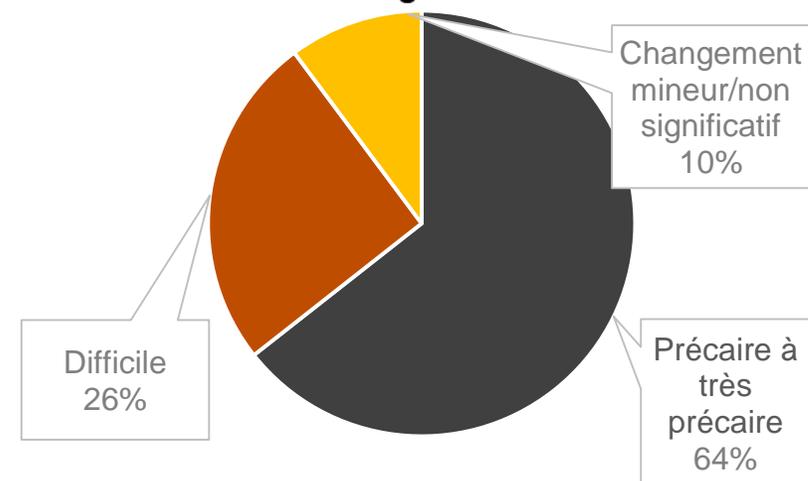
Évaluation de la situation actuelle de l'exploitation en raison de la perte de CA	
Très précaire (gravement menacé de fermeture)	12.2%
Précaire (très menacée par une fermeture en cas de situation durable)	47.3%
Difficile (les pertes peuvent être absorbées dans les prochains mois)	25.4%
Légèrement affectée	7.9%
Aucun changement significatif	7.2%

Près de la moitié des entreprises interrogées se trouvent dans une situation des affaires précaire. Si la situation persiste pendant plusieurs mois, il y a menace de fermeture.

12% sont gravement menacées par une fermeture. Un quart de ces entreprises sont situées au Tessin. La situation est particulièrement grave pour les établissements de Catering.

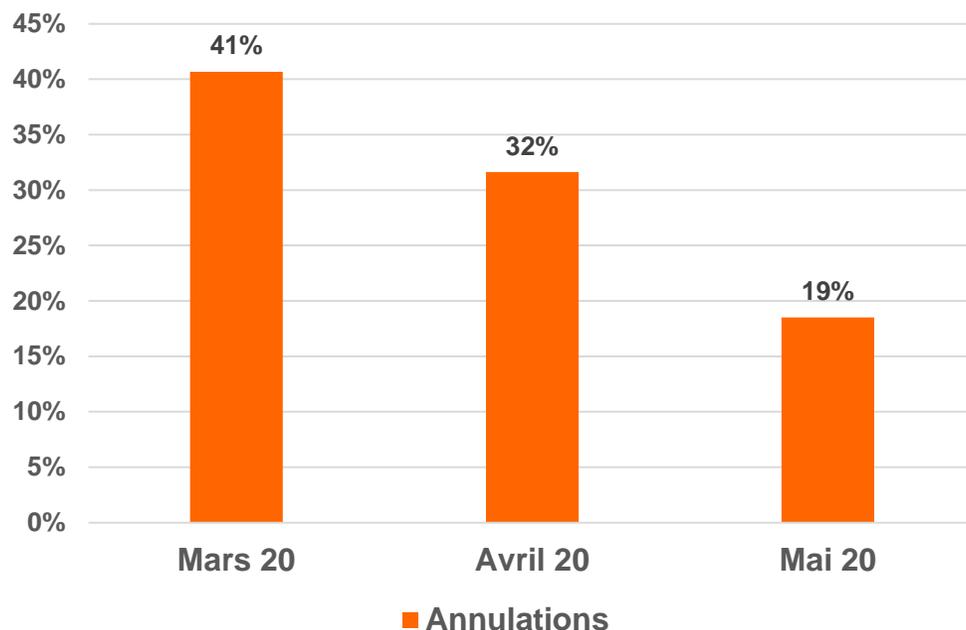


Etablissement d'hébergement avec restauration



Annulations dans l'hôtellerie-restauration

Les annulations en mars s'élèvent à 41% (hébergement et restauration)



41% des réservations existantes pour le mois de mars ont été annulées.

Le Catering a été le plus touché avec 75.1%.

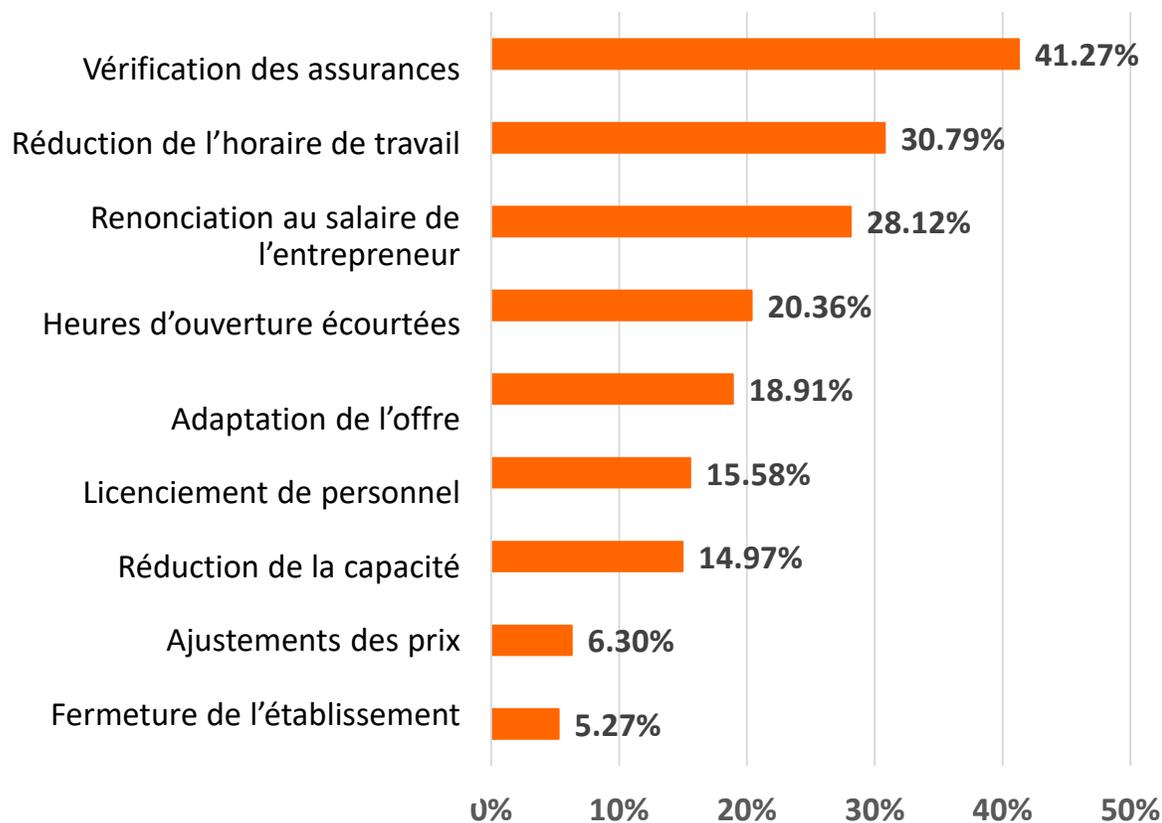
Les annulations dans le secteur de l'hébergement ont représenté 46.3% (restauration 36.1%).

Au Tessin, la part des annulations pour le mois de mars est de 76.5%. Dans les cantons BS et BL ensemble, la part est de 60.1%.

Pour le mois d'avril, la part des annulations est de 32%, pour le mois de mai de 19%.

Mesures prises par les entreprises concernées

30.79 % des entreprises concernées ont fait une demande de réduction de l'horaire de travail



41.27 % des entreprises ayant subi une perte de chiffre d'affaires vérifient si leur assurance couvre cette perte.

30.79 % ont fait une demande de réduction de l'horaire de travail. Pratiquement le même nombre d'entreprises réduisent le salaire de l'entrepreneur (28.12 %).

15.58 % des entreprises concernées ont dû résilier des contrats de travail.

Au cours des 7 derniers jours, le nombre de fermetures a fortement augmenté (de 1.4 % à 5.27 %)